

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2020

Le mercredi seize décembre deux mil vingt, à 20 heures 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Serbonnes sans public en raison des préconisations sanitaires sous la présidence de Monsieur Olivier MARTIN, Maire de SERBONNES.

Convocation en date du 10 décembre 2020.

Présents : M. Olivier MARTIN, Mme Corinne GRELLET, M Jean-Michel SAINTE-CROIX , Mme Eve JANOT, , M. Christophe LE PREVOT, M. Didier MAHÉ , M. Nicolas CHARIOT , M. Mathieu VALLET

Absents représentés : Mme Alexandra SERDIN a donné pouvoir à M. MARTIN Olivier, Mme Anaïs BEDEKOVIC a donné pouvoir à Corinne GRELLET ; M. Laurent POIDEVIN a donné pouvoir à M. JM SAINTE-CROIX, M. Benoît JOING a donné pouvoir à M. Christophe LE PREVOT, M. Laurent POIDEVIN a donné pouvoir à M. JM SAINTE-CROIX

Absents : Mme Claire VARACHE, M. Renaud de SAINT OURS, M. Christian PIAT

Secrétaire de séance : Didier MAHÉ

M. le maire constate que le quorum est atteint (8 membres présents sur 15 en exercice) considérant que jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire le quorum requis est fixé au tiers des membres présents. (IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14/11/2020)

Le procès verbal de la séance du 27 novembre 2020 est rectifié comme suit :

1°) à la demande de M. LE PREVOT

Monsieur le Prévoit résume le rendez-vous avec le SDEY concernant la rénovation de l'éclairage public de la commune et indique que le syndicat peut subventionner à hauteur de 50 % les projets de rénovation partielle ou par tranche .Ainsi le remplacement de 132 points d éclairage dont le coût est estimé à 178 900 € pourrait être subventionné à 50 % soit un reste à charge pour la commune de 89 450€ en sus de la maintenance annuelle . Une seconde hypothèse : 132 leds entièrement connectés pourrait bénéficier d'une subvention de 70 % soit un reste à charge pour la commune de 52 900 € maintenance comprise pendant cinq ans. Une économie sur la facture EDF est envisagée à hauteur de 1000 euros /an ; ces travaux doivent être réalisés en une seule tranche. La délibération doit être prise au plus tard le 31/12/2021 pour bénéficier de cette participation à hauteur de 70%.

2°) à la demande de M. le Maire :

Prime covid

M le Maire présente le dispositif. Le conseil municipal décide de ne pas mettre en place cette prime car elle est basée sur des critères qui seraient injustes et qui ne refléteraient pas la réalité. Certains agents seraient désavantagés alors que leur ASA n'est pas de leur fait.

Après la prise en compte de ces modifications, le PV du 27 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

M Le Maire demande la possibilité de modifier l'ordre du jour :

- Ajout d'une délibération DM Crédits manquants au chapitre 66.
- Suppression de sujets :
 - 1°) Tarifs cantine et garderie ce sujet ayant été délibéré au cours de la réunion du 12 juin 2020 il n'y a pas lieu d'y revenir.
 - 2°) Ressources humaines : Avis du CDG - l'avis du comité technique du CDG 89 n'est pas parvenu à ce jour.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Marché hebdomadaire d'approvisionnement :

Exposition du règlement et du tarif des droits de place.

M le maire propose d'ajourner aussi ces délibérations car un travail de fond est encore nécessaire pour finaliser ce dossier ; il propose de remettre ce sujet à l'ordre du jour de la réunion de conseil municipal du mois de janvier 2021.

Accepté par l'ensemble des membres présents.

Décision modificative N° 1-2020

M le maire expose la nécessité de voter une décision modificative afin d'ajuster les crédits sur le chapitre 66 « charges financières » car un mandat vient d'être rejeté par la trésorerie.

Virement de crédits

<u>Crédits à ouvrir</u>				
<u>Sens-section</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Article</u>	<u>Montant</u>	<u>Objet</u>
Dépenses fonctionnement	66	66111	10 ;00 €	Intérêt réglés à l'échéance
<u>Crédits à réduire</u>				
Sens – section	chapitre	Article	montant	Objet

Dépenses fonctionnement	011	61523	-10.00€	Entretien voies et réseaux
-------------------------	-----	-------	---------	----------------------------

✓ Adopté à l'unanimité

Affaires diverses

Mr le Maire rappelle le bilan qui a été fait par M. Renaud de SAINT OURS lors du dernier conseil sur la campagne de stérilisation des chats : 15 chats ont été stérilisés. La famille Ribault propose d'acheter des bons et que Renaud fasse les aller-retour chez le vétérinaire. La fondation de 30 millions d'amis c'est 50% à la charge de la commune.

Assainissement : Mr le Maire explique la prise en main de la station par le SIVOM et l'organisation qui va être mise en place.

Devis parking devant l'école : Certains conseillers veulent approfondir le sujet sur l'écoulement des eaux.

Car scolaire : Explication de la situation rencontrée la semaine dernière au sujet de l'accompagnement et ce qui sera mise en place.

Tour de table :

- M. Nicolas CHARIOT souligne qu'il y a de plus en plus de dépôts de gravats dans les chemins.
- M. Nicolas CHARIOT demande pourquoi les containers à vêtements ont été déposés en haut de la rue St Vincent. Mr le Maire a déjà contacté la CCYN à ce sujet. Leur enlèvement doit être effectué et un container devra être déposé au point d'apport volontaire.
- Mme Eve JANOT demande à faire travailler la commission environnement sur le compostage et inventaire biodiversité communale et compostage

La séance est levée à 21 h 55.

Affiché le 6-01-2021

Le maire,
Olivier MARTIN